

Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle

Edito

Avec une météo bien contrastée, les plus belles journées de juillet et d'août étaient heureusement bien là pour les nombreuses manifestations estivales portées par la commune et les associations du village, notamment à l'occasion des animations du 14 juillet et de celles de la ducasse. Deux temps forts pour lesquels je remercie et salue l'investissement et l'implication de l'ensemble des bénévoles qui, par leurs actions, font en sorte qu'Arleux en Gohelle soit un village dynamique.

Qui dit été, dit vacances scolaires, et avec elles, l'accès aux séjours d'été pour les enfants de la commune. La municipalité a en effet proposé aux familles deux séjours pour occuper les jeunes enfants et adolescents sur le mois de juillet et a maintenu son accompagnement financier aux parents dont les enfants fréquentent un centre aéré. Le nombre de demandes en constante augmentation chaque année nous conforte dans l'idée que les familles sont bel et bien demandeuses de ce genre de service et qu'elles apprécient le fait que la municipalité y consacre un budget à la hauteur de leurs attentes.



Qui dit vacances scolaires, dit aussi travaux aux écoles en profitant de ces 2 mois pendant lesquels les locaux sont libérés de nos chères têtes blondes. Ces travaux sont en grande partie effectués par les 2 agents techniques de la commune. Ils participent également pleinement à la préparation des nombreuses manifestations. Je tiens ici à souligner leur investissement et les remercie également vivement.

Une classe supplémentaire est ouverte pour cette rentrée scolaire. Trois classes maternelles sont donc installées dans l'école du village avec l'arrivée de Jean-Sébastien HUMERY, enseignant, qui a rejoint l'équipe en place. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Je n'oublie pas aussi de vous souhaiter, à toutes et à tous, une belle rentrée de septembre !

Norbert Grobelny

Maire de la commune d'Arleux en Gohelle



Les événements locaux et l'actualité de votre village, les alertes et les mesures de précaution à prendre,... Tout cela accessible sur votre smartphone 24h/24 dans votre poche et où que vous soyez ! N'hésitez pas à télécharger l'application « Panneau Pocket » de la commune !

N'oubliez pas également de visiter régulièrement notre site internet www.arleuxengohelle.fr

Les rendez-vous des 2 prochains mois à ne pas manquer !

Le dimanche 17 septembre

Repas organisé par le club

Amitié-Détente

« Sur un air d'accordéon... »

20 € pour les adhérents - 25 € pour les non-adhérents

Menu : 1 kir de bienvenue - Vol au vent Filet mignon sauce au Maroilles avec ses 3 légumes - Fromage Tarte et café (Boissons non comprises). Inscriptions jusqu'au 5 septembre

chez Dominique DENOYELLE au 06/72/01/80/40



Le samedi 14 octobre

Soirée organisée par l'A.D.S.L Gymnastique et marche.

Programme à venir....



Le samedi 28 octobre

Grandes manifestations en faveur de l'opération « Octobre Rose »
Nombreuses animations au city-stade, salle des fêtes, salle R. Cadiou,...

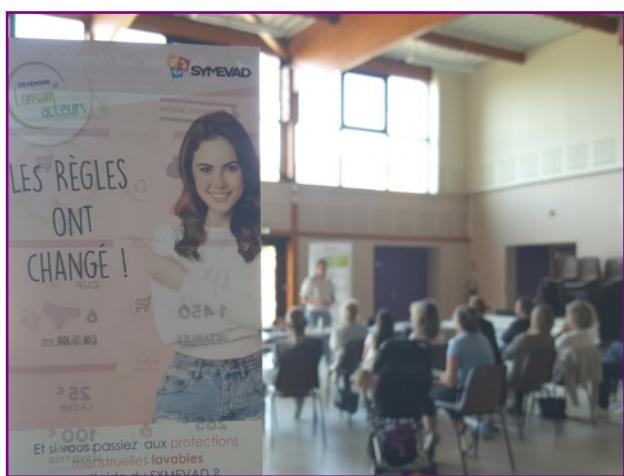


Être Consom'Acteur



Le 03 juillet a eu lieu à la salle des fêtes d'Arleux en Gohelle, une réunion sur les protections menstruelles lavables proposée par les services du SYMEVAD (Syndicat de valorisation des déchets) à destination des familles.

Sur l'impulsion de Jean-Michel Griselin, conseiller municipal et correspondant du SYMEVAD, ce dernier a proposé une prestation dans notre commune compte tenu des nombreux avantages trouvés par l'utilisation de protections lavables.



- Meilleur pour la santé (pas de plastique, de produits chimiques, de perturbateurs endocriniens,...).
- Plus respectueux de l'environnement (réutilisable, donc évite de produire des déchets plastiques non recyclables et non bio-dégradables).
- Plus économique (les protections lavables ont une durée de vie de 5 à 10 ans si elles sont bien entretenues).

Douze familles du village ont été sensibilisées et ont été pourvues d'un kit de découverte de protections menstruelles lavables d'une valeur de 50€ (reste à charge 10 € pour les participantes).

Pour des balades sereines...



Pour le bien-être et la sécurité de toutes et de tous, **il est rappelé que vous devez tenir en laisse votre chien lors de vos différentes balades**. En effet, au cours de vos promenades, dans le village et **dans les chemins communaux**, votre chien doit être obligatoirement tenu en laisse pour éviter les incidents, pour le respect du gibier et pour également la sécurité et la santé de votre animal (ingestion de produits nocifs).

Concours de pétanque: Une belle réussite !

Vingt équipes étaient réparties sur la dizaine de terrains aménagés pour le traditionnel concours de pétanque organisé par l'association de football "US Arleux" qui s'est tenu le **samedi 08 juillet**.

Une journée bien réussie, le tout dans une très bonne ambiance tout au long d'un après-midi dominé par un soleil radieux.



Inauguration de l'aire de Fitness



Le vendredi 30 juin s'est déroulée l'inauguration de l'aire de fitness implantée au City-Stade. Ce projet a été porté par le Conseil Municipal des Jeunes.

A côté de l'aire de jeux, du terrain multisports et du mini parcours de santé, ce nouvel espace de détente et d'efforts composé de cinq appareils : chaise romaine, vélo, patineur, push-pull et stepper-twister est mis à la disposition des habitants et des associations du village pour compléter leurs séances d'entraînement.

Cette nouvelle installation représente un coût global de 20 500€ (HT). 80% de son financement a été réalisé par le biais de subventions sollicitées et obtenues auprès du Département du Pas-de-Calais, de la Région Hauts-de-France et de l'Agence Nationale du Sport.



N'oubliez pas d'envoyer vos photos du concours « Le travail de la terre »



C'est le **15 septembre** la clotûre du concours ! Envoyez avant cette date vos photos à l'adresse mail de la commune : mairie@arleux-en-gohelle.fr

Le bulletin de participation est disponible sur le site internet de la mairie : www.arleuxengohelle.fr ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures.

Complétez les nombreuses photos réceptionnées !

Les travaux aux écoles pendant les grandes vacances scolaires

C'est la période la plus importante d'inoccupation des locaux de l'école de la commune, et pendant que les enfants profitent des vacances scolaires, les travaux d'entretien, de réparation et d'équipements nouveaux y sont effectués.

L'installation de nouvelles armoires, les peintures de murs et menuiseries, les réparations de serrures, la rénovation complète d'une classe supplémentaire...c'est tout un ensemble d'opérations visant aux meilleures conditions d'accueil des enfants qui ont été réalisées en grande partie par les agents techniques de la commune.



Procession Notre Dame de Tongres



Le mardi 15 août, comme chaque année à la même date, a eu lieu le défilé religieux depuis la chapelle « Notre Dame de Tongres » jusqu'à l'église Saint-Martin du village.

Depuis des siècles, l'Assomption est traditionnellement l'occasion de processions en l'honneur de la Vierge Marie. Il est toutefois devenu exceptionnel, dans nos contrées, de trouver ces manifestations. Arleux en Gohelle est ainsi une des rares communes où cette tradition pluricentenaire perdure.

Cette manifestation est également l'occasion de mettre en avant et en lumière la chapelle de notre commune qui, pour cette journée de l'Assomption, reçoit de superbes décos florales.



À l'issue des bénédicitions données par l'Abbé Bogdan Borzecki, les nombreux fidèles ont défilé solennellement dans les rues de la chapelle, Pétré et d'Oppy pour rejoindre l'église et célébrer la messe.



La commune face aux gens du voyage

Le vendredi 23 juin, un rassemblement de gens du voyage s'est, à notre insu, installé sur le terrain jouxtant le City-Stade. Compte tenu de sa taille, la commune n'a pas d'obligation en matière de création d'aire d'accueil des gens du voyage et ne dispose pas de terrain leur permettant un stationnement limité de courte durée. En effet, pour des raisons de salubrité publique et de sécurité, des points d'eau et des dispositifs permettant le recueil et le traitement des eaux usées et des eaux vannes doivent être disponibles. De même pour le recueil des ordures ménagères....

Mis devant le fait accompli, un " compromis" a été toutefois trouvé par le maire de la commune et le "chef du groupe" pour tolérer une courte occupation sans dégradations des installations communales.

C'est ainsi que le jeudi 29 juin, le site était totalement libéré. Pour éviter de prochaines entrées et installations sauvages de caravanes, des dispositifs anti intrusion ont été installés.



Des séjours d'été inoubliables et des souvenirs plein la tête !



C'est avec de grands sourires que les jeunes de la commune sont revenus des séjours d'été sélectionnés par le Conseil Municipal des Jeunes. Les plus jeunes, le séjour « Aventurier », s'est déroulé en Corrèze, au cœur d'un territoire boisé, sur les bords d'un lac, pour des activités de pleine nature.

Tandis que les ados, en séjour « Emotions marines », ont apprécié le sud des Landes, à proximité d'Hossegor et du Pays Basque.

Ils ont pleinement profité des plages de sable fin, du soleil et des activités nautiques et sportives. De nombreuses excursions étaient également au menu de ces 2 séjours.



Les festivités du 14 juillet : de plus en plus de monde !

Le top départ de ce rendez-vous de fête nationale de plus en plus prisé a été donné le **13 juillet au soir** avec l'animation et la présence, comme l'an dernier, d'une vingtaine d'exposants de la région venus se regrouper pour le marché artisanal nocturne organisé par l'association « Les artisans et créateurs de la Gohelle ».

La retraite aux flambeaux, attendue par les nombreux enfants est partie du City-Stade vers 22h00 pour parcourir les rues du village et constituer un long cortège éclairé par les lampions et flambeaux portés par les enfants et les plus grands !

Une buvette et une petite restauration autour du barbecue avaient pris place sous les chapiteaux où un nombre important de convives s'y étaient installés pour passer un bon moment en profitant d'une météo des plus agréables !

Pour clôturer cette première partie des festivités, les habitants ont pu apprécier le traditionnel feu d'artifice, d'une dimension exceptionnelle, offert par la municipalité.



Les festivités du 14 juillet : de plus en plus de monde !

Deuxième temps - 14 juillet : Journée dédiée aux enfants !

Jeux divers traditionnels, structures gonflables, tir à la fronde, tir à la carabine, pêche aux canards,... et encore bien d'autres animations déployées pour la plus grande joie des petits et des plus grands !
Stands de Barbe à papa et de pop-corn tenus par les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont fait le bonheur des petits et des grands !



Nombreux exposants et visiteurs rue d'Oppy et rue Pétré qui ont bénéficié d'une superbe météo !



Une association en direction du 3ème âge

Monsieur Jean-Marie BUCHET, habitant du village, est attaché aux sujets ayant trait à la construction sociale de la vieillesse. Il envisage la mise en place d'une association qui s'impliquerait dans les différents champs d'action visant au maintien des personnes âgées dans leur domicile à Arleux en Gohelle et dans les communes voisines. Pour accompagner cette démarche, nous publions ci-dessous les éléments communiqués par Jean-Marie Buchet.



Maintien à domicile Il faut s'accrocher ! Constat :

(source : magazine « Que Choisir »).

Vivre chez soi, bien aidé et entouré, se révèle difficile. L'offre de services à la personne est loin de suivre la demande et le coût reste élevé.

Services d'aide à domicile

Dans leur immense majorité, les personnes âgées souhaitent finir leur vie chez elles, là où elles ont leurs habitudes, leurs souvenirs et leurs repères. Mais lorsque apparaissent des difficultés physiques ou psychiques importantes, le recours à des aides extérieures (auxiliaire de vie, aide-ménagère...) devient rapidement indispensable. Les bénéficiaires de ces prestations sont-ils satisfaits du service rendu ? Le nombre d'heures financées par l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est-il suffisant pour couvrir leurs besoins ? Combien doivent-ils payer de leur poche ?

« Plus qu'au principe du devoir de sécurité, il faudrait bien que les actifs, sursitaires eux-mêmes, soient mieux sensibilisés au respect des « presque arrivés à terme »... les gestes de confort, de sécurité, découleront d'eux-mêmes de cette réflexion ... le bonheur de nos anciens ira aussi de l'investissement de chacun suivant un système par répartition et contributif.

Il faut rendre hommage aux actions de notre commune pour son engagement à ce sujet, mais on peut toujours optimiser en consacrant un peu de son temps. Soyez les acteurs pour faire mieux vivre les aînés de votre village !

Je propose donc de créer une association à but non lucratif basée sur la **solidarité entre générations**.

Le but serait d'aider les séniors à faciliter leur maintien à domicile, en suivant les points ci-dessous :

- 1 - Faire un bilan de l'existant. (Recenser les différents organismes et les dispositifs centralisés et à proximité).
- 2 - Analyser les besoins (c'est l'occasion ici de rendre visite et d'apporter un peu de présence).
- 3 - Analyser la qualité, les temps d'accès et d'interventions ainsi que les coûts. (On peut découvrir des besoins qui ne sont pas couverts).
- 4 - Améliorer dans la mesure du possible tout ce qui peut l'être. (C'est l'objectif principal de l'association projetée !).
- 5 - Démultiplier les actions et les relais de cette association aux villages environnants. (Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes efficaces !).

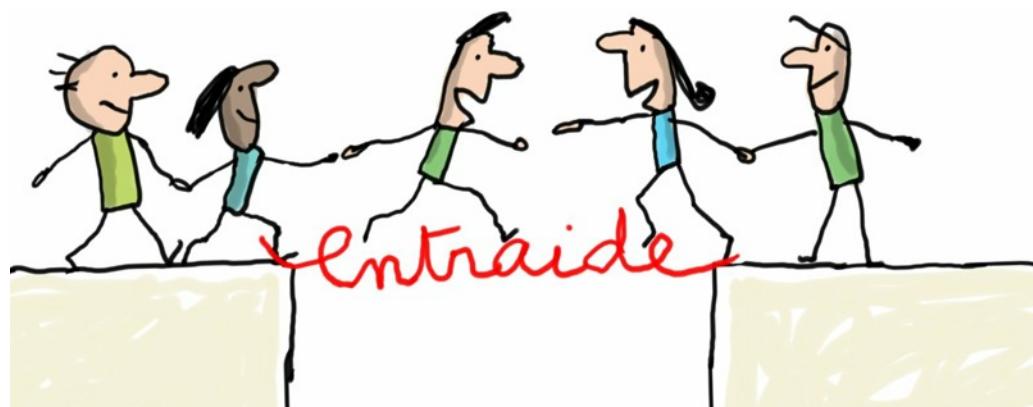
Cette association prendrait le nom de Bien Chez Soi B.C.S.

Beaucoup d'informations complémentaires sont à préciser et de nombreux points restent à construire. Pour aller plus en avant, je vous propose d'en discuter lors d'une réunion d'échanges fixée au **mercredi 18 octobre à 16h00 à la salle des fêtes de la commune**.

Une inscription en mairie de votre participation est souhaitée avant le 10 octobre.

Le but sera idéalement de fédérer une dizaine de personnes pour lancer ensuite les bases de l'association, les statuts, et de définir les règles de son fonctionnement. »

Jean-Marie Buchet



A la rencontre d'une association : « SIMILARTS 2 »



Kani : Je m'appelle Kani Devornoor, je suis né en Inde à Chennai, j'ai 35 ans. J'ai étudié à Pondichéry, là où toute ma famille habite. J'ai commencé avec mes amis à danser dans la rue, puis j'ai dansé dans des festivals dès mon plus jeune âge. Dès que j'entendais de la musique, je rejoignais les autres pour danser. J'étais précurseur de la danse Hip Hop en Inde, en créant mon propre groupe. A l'âge de 16 ans j'ai vraiment commencé à participer à de grands projets de danse, on m'a demandé d'enseigner également. La danse est une matière à part entière. J'ai enseigné la danse à The international study school pendant 2 ans. Ensuite les projets se sont enchaînés et j'ai pu voyager énormément, aller là où les projets me portent. C'est en 2018 que j'ai rencontré Mathilde à Pondichéry.

Mathilde : Je m'appelle Mathilde Orzechowski, j'ai 32 ans. Je suis professeure diplômée d'état en danse Jazz. J'ai un parcours artistique depuis mon enfance. J'ai obtenu une licence en arts du spectacle. Mon objectif était d'entrer en école de formation à Paris pour avoir mon Diplôme d'Etat. J'ai toujours aimé le Jazz, même si j'ai un intérêt pour d'autres styles de danses. Un jour, j'ai participé à un stage international durant lequel j'ai rencontré une professeure de danse indienne dont le nom de scène est ALOKAPARI. Cela a été une révélation. Cette professeure m'a proposé d'être son assistante, mais je ne me sentais pas légitime à enseigner une danse dont je ne connaissais pas la culture. Ma professeure m'a alors proposé de rencontrer son maître de danse en Inde, et c'est ainsi que je suis partie me spécialiser en danse indienne pendant 2 semaines. Durant ce séjour, j'ai voulu découvrir un autre type de danse, et Kani en était le professeur. Nous sommes revenus en France après 6 mois en Inde et nous nous sommes mariés en 2019. Actuellement, j'enseigne la danse Jazz à plein temps au conservatoire de Béthune et Kani propose des cours dans le village, à Arras et à Paris, il travaille également sur des projets à Paris.



Pouvez-vous nous parler de votre association ?

Mathilde : Nous nous sommes questionnés sur ce que nous allions faire : rester en France ou repartir en Inde. Nous nous sommes aperçus que la France est plus ouverte sur différents projets artistiques. Nous avons commencé par donner des cours à Paris mais le covid ne nous a pas permis de continuer.

Nous étions alors à Arleux-en-Gohelle, et nous nous sommes demandés : « pourquoi faut-il toujours aller à Paris pour voir des spectacles de danseurs professionnels ou pour prendre des cours ? » Les enfants qui veulent débuter une carrière méritent d'avoir des cours par des professionnels, dans les villages comme dans les villes. Dans un premier temps, nous avons proposé des événements pour faire découvrir la culture indienne aux villages alentours, car cela était important pour nous. Nous avons récolté un certain succès et c'est à ce moment-là que nous avons décidé de créer notre association : Similarts 2.

Nous avions déjà créé une association Similarts avec nos amis, on a voulu créer une nouvelle association pour faire de plus gros projets. Le nom vient du fait que les membres de l'association ont des idées similaires, c'était important pour Kani d'avoir une connotation anglaise dans le nom, la traduction de similaire étant « similar », le nom similarts est né.

Qui sont les membres du bureau de l'association ?

Mathilde : En tant qu'intervenants au sein de l'association, nous ne faisons pas partie du bureau. La présidente est Madame Corinne Vaast, et la trésorière est Madame Sylvie Hubert.

Kani : Pour moi, c'est important de transmettre la discipline artistique aux enfants. C'est le bon moment pour leur apprendre à avoir confiance en eux-mêmes et à respecter les autres. Cela fonctionne également pour mes autres élèves : je souhaite qu'ils se dépensent et qu'ils s'éclatent sans se poser de limites. L'objectif est de se libérer du stress et des émotions négatives au travers de la danse. Dans mes cours de fitness, je change souvent de pays et d'univers à travers ce que je propose pour faire voyager mes élèves. Cela leur permet de découvrir d'autres danses, d'autres cultures et de s'évader.

Quels cours proposez-vous ?

Kani : Les cours de fitness/danse pour adultes ont actuellement lieu tous les mardis de 18h15 à 19h15 dans la salle de sport. Les mercredis de 17h30 à 18h30 ce sont les cours Bollywood pour les enfants et adolescents.

Nous prévoyons de regrouper les cours sur les mardis uniquement à partir de l'année prochaine.

Mathilde : Certains Arleusiens souhaitent rejoindre des cours de danse indienne, mais ils sont trop peu nombreux pour ouvrir une session pour l'instant. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Vous souhaitez découvrir la danse indienne ? Contactez-nous !

Coordonnées : 06 45 91 94 82 ; similarts62@gmail.com

*Nous avons un compte Facebook : **Dtd Dance Company***

*Un compte Instagram : **Similarts***

*Vous pouvez aussi nous retrouver Youtube : **Dtd Company***

Notre site internet verra le jour prochainement.

Nous avons également envie d'ouvrir un groupe pour les enfants/adolescents débutants. Par ailleurs, nous avons organisé des stages lors des vacances durant lesquels nous proposons des activités aux enfants sur différents thèmes (Halloween...). Ce sont des événements qui ont lieu 3 à 4 fois par an et qui sont ouverts à tous les niveaux.

Les cours ou les activités permettent un échange artistique mais aussi linguistique. Le français de Kani n'est pas encore optimal, mais ses élèves le comprennent et apprennent des mots d'anglais tout en lui faisant pratiquer son français. C'est un véritable échange !

Quels sont vos tarifs ?

Mathilde : Nos tarifs vont évoluer en septembre. Les cours de danse sont notre passion, mais c'est aussi notre métier. Nous avons fait de longues études pour proposer à nos élèves des cours professionnels dans lesquels ils peuvent évoluer autant qu'ils le souhaitent.

Nous enseignons la danse mais aussi à gagner en confiance. Par exemple, une de nos élèves nous a récemment remerciés de l'avoir aidée à oser faire certains pas, et à se libérer vocalement en dansant.

Nous avons également une troupe pour les élèves qui souhaitent aller plus loin et participer à des spectacles et des projets créatifs. Notre dernier spectacle, « Payanam », a eu lieu le 28 avril 2023 à Bully les Mines à l'espace François Mitterrand. D'autres dates à venir prochainement, à retrouver sur les réseaux.

Comment est la vie en France pour toi Kani ?

Kani : C'est vraiment intéressant parce que j'apprends une nouvelle façon de vivre. J'apprends beaucoup des professeurs français. Je trouve que le pays est plus ouvert sur le sujet artistique, il existe énormément d'opportunités. En Inde, les projets restent restreints, tournés sur le style Bollywood.

En France, les projets sont plus vastes avec des styles totalement différents : je peux pratiquer aussi bien la danse indienne que la comédie musicale par exemple.



Quel est votre mot de la fin ?

Mathilde : On va le plus loin possible en se faisant confiance, l'esprit libre, en dépassant ses limites mentales. Danse, c'est un moment suspendu, hors du temps, une heure pour soi.

Kani : La danse s'adresse à tout le monde. Ce que tu aimes faire, fais-le ! Peu importent les échecs auxquels tu fais face, n'aies pas peur de ce que tu aimes. Ose, persiste, crois en toi !



Arleux en Gohelle

Dimanche 17 septembre

Grand Jeu Concours !



1^{er} prix

1 télévision écran plat HD
LED 24 pouces.



2^{ème} prix

1 appareil photo compact
numérique 21 Mégapixels,



3^{ème} prix

1 Pack composé d'un
téléphone répondeur sans fil
+ 1 combiné supplémentaire



4^{ème} prix

4 places pour le match de
football Lens-Toulouse



5^{ème} prix

Cyberbike Cycling Sports 2
+ Vélo magnétique Bigben
pour PS3

Le Conseil Municipal des Jeunes, en collaboration avec la commune, vous invite à découvrir l'Histoire de votre village par une belle balade et en participant au jeu : « **Découvr'Arleux !** »

C'est dimanche 17 septembre que vous êtes invités à participer à cette **journée unique** à la fois de détente, de balade,...et surtout de découverte de l'Histoire de votre village dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

La participation au jeu, réservée aux habitants de la commune, se fait obligatoirement via le **bulletin d'inscription à retirer en mairie, ou via son site internet, avant le 09 septembre 2023**. Lors de l'inscription, les équipes opteront pour une participation soit le matin, soit l'après-midi. Le matin : premier départ à 9h00 - dernier départ à 10h30. L'après-midi : premier départ à 14h00 - dernier départ à 15h30. L'heure précise de départ sera communiquée à chaque groupe au plus tard le vendredi 15 septembre 2023. La durée estimée du circuit est de l'ordre de 1h30 à 2h00.

*Tous les détails sur le déroulement et les règles du concours sont repris dans le règlement disponible en mairie et sur le site internet de la commune *.

L'objectif est simple : Passer une bonne journée de détente en famille et entre ami(e)s et aussi obtenir le maximum de points à la fin du circuit de découverte et trouver le « mot mystère »...

Et pourquoi pas, gagner un des 5 gros lots qui viendront récompenser les équipes ayant les 5 meilleurs scores !

**Réservez votre dimanche 17 septembre et
venez nombreux !**